

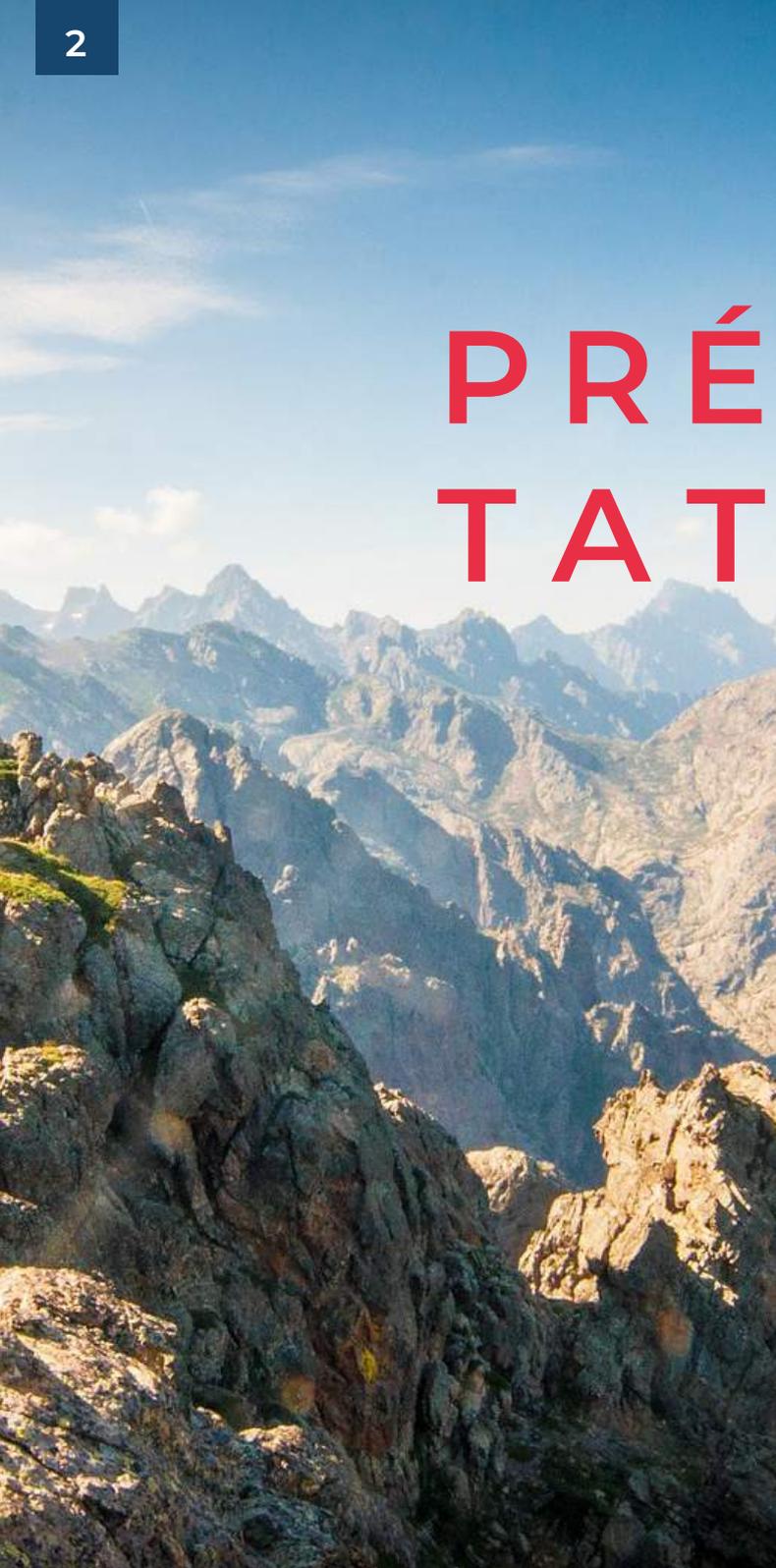
ENQUÊTE 2019

**LES FRANÇAIS
LA RETRAITE ET L'ÉPARGNE**



AG2R LA MONDIALE

AMPHITEA
Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE



PRÉSENTATION

- À la demande du Cercle de l'Épargne et d'Amphitéa, le Centre d'études et de connaissances sur l'opinion publique (CECOP) a conduit une étude sur les Français, la retraite et l'épargne.
- L'enquête a été réalisée sur Internet du 6 au 11 février 2019 auprès d'un échantillon de 1 003 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le terrain d'enquête a été confié à l'IFOP.

SOMMAIRE

- 01.** LE SYSTÈME DE RETRAITE ET LES PERSPECTIVES DE SA RÉFORME
- 02.** LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE
- 03.** LES FRANÇAIS ET LES PLACEMENTS D'ÉPARGNE : UN PEU PLUS D'ATTRAIT
- 04.** LA PRÉPARATION DE SA RETRAITE : LÉGÈRE REMONTÉE DE L'OPTIMISME ET DE LA PRÉVOYANCE



Le Cercle de l'Épargne est un centre d'études et d'information partenaire d'AG2R LA MONDIALE. Il réalise et publie des enquêtes et des études sur l'épargne et la retraite.

AMPHITÉA, association d'assurés, souscrit auprès d'AG2R LA MONDIALE au nom et au profit de ses adhérents, des contrats répondant à leurs besoins de protection sociale et patrimoniale (épargne, retraite, santé, prévoyance, dépendance, obsèques). Avec près de 450 000 adhérents, elle s'inscrit parmi les trois plus grandes associations d'assurés en France. AMPHITÉA s'appuie également sur un réseau de correspondants régionaux qui représente une force de proposition auprès du partenaire assureur.

Spécialiste de la protection sociale et patrimoniale en France, AG2R LA MONDIALE assure les particuliers, les entreprises et les branches, pour protéger la santé, sécuriser le patrimoine et les revenus, prémunir contre les accidents de la vie et préparer la retraite. Société de personnes à gouvernance paritaire et mutualiste, AG2R LA MONDIALE cultive un modèle de protection sociale unique qui conjugue étroitement rentabilité et solidarité, performance et engagement social. Le Groupe consacre chaque année plusieurs millions d'euros pour aider les personnes fragilisées et soutenir des initiatives individuelles et collectives.



JEAN-PIERRE THOMAS
Président du Cercle de l'Épargne



PIERRE GEIRNAERT
Président d'AMPHITÉA



PHILIPPE CREVEL
Directeur du Cercle de l'Épargne



YVAN STOLARCZUK
Directeur d'AMPHITÉA



JÉRÔME JAFFRÉ
Directeur du Centre d'Études et de
Connaissances sur l'Opinion Publique



1. LE SYSTÈME DE RETRAITE ET LES PERSPECTIVES DE SA RÉFORME

LES FRANÇAIS PARTISANS DU SYSTÈME DE RETRAITE PAR RÉPARTITION MAIS AVEC UNE DOSE DE CAPITALISATION



Les Français restent attachés au système par répartition – où les pensions des retraités sont payées par les cotisations des générations d’actifs qui les suivent – mais une majorité se montre favorable à l’introduction d’une dose de capitalisation où les cotisations font l’objet de placements financiers et immobiliers. Seuls 12 % se prononcent pour un système qui serait complètement par capitalisation. Mais **45 % se montrent partisans du système par répartition avec une dose de capitalisation**. Les plus favorables à un régime mixte sont les cadres supérieurs, les commerçants, les revenus élevés mais aussi, notons-le, les jeunes de moins de 25 ans inquiets de la pérennité du système de retraite et désireux de trouver des solutions nouvelles. Politiquement, ce sont les sympathisants de La République en marche qui se montrent les plus favorables à une telle évolution, suivis par les sympathisants des Républicains un peu plus favorables à aller vers un système complètement par capitalisation. Les partisans les plus actifs du système complètement par répartition s’opposent trait pour trait sociologiquement et politiquement. Ce sont les employés, les ouvriers et les faibles revenus. Ce sont aussi les proches de la France insoumise et du Rassemblement national. Quant aux sympathisants socialistes, ils sont coupés en deux : 48 % pour la répartition intégrale, 48 % pour la répartition avec une dose de capitalisation.

QUEL TYPE DE SYSTÈME DE RETRAITE PRIVILÉGIER ?

■ Les plus favorables à la répartition

■ Les plus favorables à la capitalisation

	Ensemble	Employé	Ouvrier	Revenu Faible	Sympa- thisants LFI	Sympa- thisants RN	18-24 ans	Commerçant	Cadre supérieur	Revenu élevé	Sympathisants LREM	Sympa- thisants LR
Complètement par répartition (les pensions sont payées par les cotisations des actifs)	43	52	54	47	56	50	39	25	38	31	34	38
Par répartition avec une dose de capitalisation (placements financiers et immobiliers)	45	32	32	39	38	33	49	59	49	64	60	48
Complètement par capitalisation	12	16	14	14	6	17	12	16	13	5	6	14
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Sous total introduction de la capitalisation	57 %	48 %	46 %	53 %	44 %	50 %	61 %	75 %	62 %	69 %	66 %	62 %

L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE À 60 ANS FAIT TOUJOURS RÊVER

S'ils se montrent prêts à faire évoluer le système de retraite vers un régime universel par répartition mais accompagné d'une dose de capitalisation, les Français freinent des quatre fers toute mesure qui viserait à retarder l'âge légal du départ à la retraite. **Seuls 21 % des Français estiment qu'il est nécessaire de le faire évoluer progressivement vers 65 ans.** C'est ce qu'estiment plus fréquemment les revenus élevés – qui ont un rapport très positif au travail –, à un moindre degré les retraités qui ne sont plus concernés. C'est surtout, sur le plan politique, une vision partagée, par une partie importante des sympathisants du parti au pouvoir, La République en marche, en charge de la réforme et aussi

des sympathisants des Républicains. **Mais la tendance dominante dans l'opinion publique est a minima de maintenir l'âge légal à 62 ans voire pour une partie encore plus importante, il paraît possible de le ramener à 60 ans.** C'est davantage l'avis des femmes (46 %) que des hommes (37 %). C'est l'opinion très majoritaire des 35-49 ans ainsi que des fonctionnaires ou des catégories populaires. Les sympathisants de la France insoumise et, plus encore, du Rassemblement national sont sur cette ligne, alors que ceux du Parti socialiste acceptent davantage le maintien à 62 ans de l'âge légal du départ à la retraite.

ESTIME POUR L'ÂGE LÉGAL DE DÉPART À LA RETRAITE QUE

■ Les plus favorables au retour à 60 ans

■ Les plus favorables à l'évolution vers 65 ans

	Ensemble	Femme	35-49 ans	Employé	Ouvrier	Fonctionnaire	Sympa- thisants LFI	Sympa- thisants RN	Retraité	Revenu élevé	Sympathisants LREM	Sympa- thisants LR
Il est possible de le ramener à 60 ans	41	46	56	59	57	57	52	58	17	26	13	16
Il est possible de le maintenir à 62 ans	38	37	30	32	32	26	43	30	45	31	42	37
Il est nécessaire de le faire évoluer progressivement vers 65 ans	21	17	14	9	11	17	5	12	38	43	45	47
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

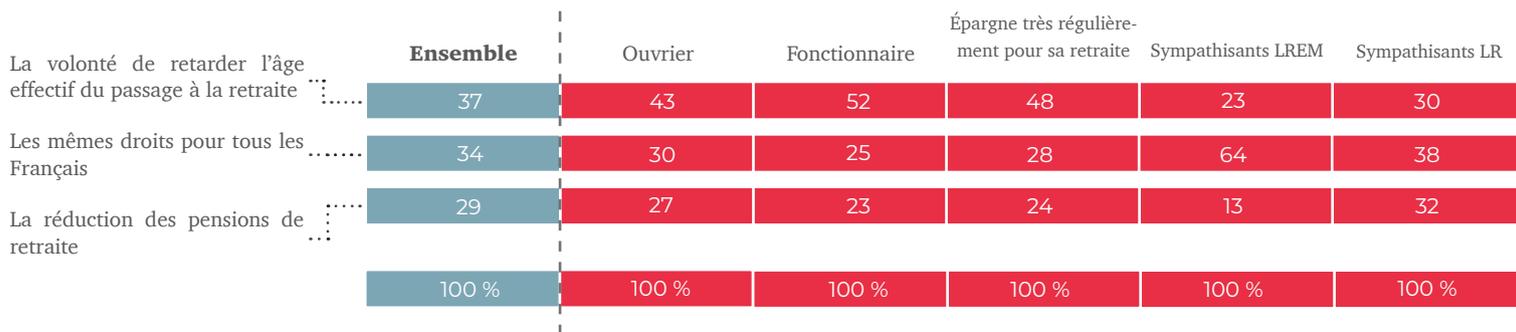


LA DÉFIANCE SOUS-JACENTE ENVERS LE POUVOIR POLITIQUE ET L'ÉTAT (1)

Il est intéressant d'examiner quel est, aux yeux des Français, l'objectif principal qu'ils prêtent à Emmanuel Macron et au Gouvernement dans leur projet de conduire une réforme des retraites. Pour le pouvoir, son but est clair : **donner les mêmes droits à tous les Français**. Ce sont naturellement les sympathisants de la République en marche qui mettent en avant cet aspect (à 64 %). Mais, **pour l'ensemble des personnes interrogées, il n'arrive qu'en seconde position après l'objectif prêté de « retarder l'âge effectif du passage à la retraite »**. Âge effectif et non âge légal est-il bien précisé dans la question du sondage. Ce soupçon est surtout le fait des fonctionnaires (à 52 %) et, à un moindre degré, des ouvriers (à 43 %). Par préférence politique, il est fréquemment cité par les sympathisants de gauche – et

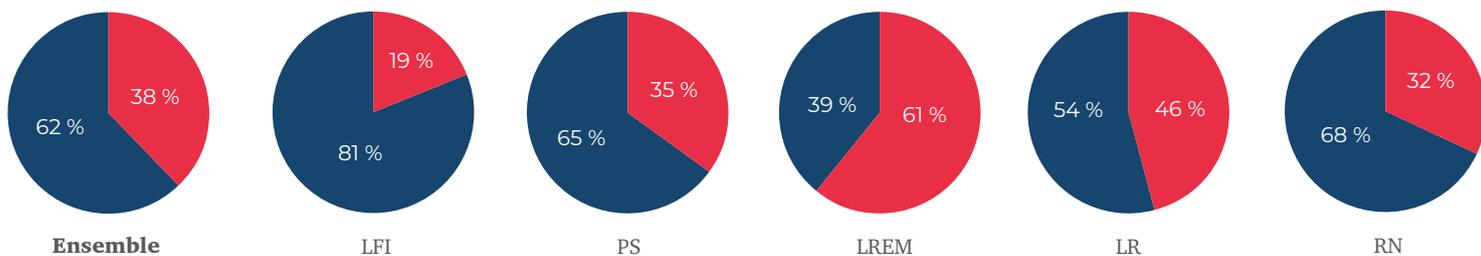
ceci quelle que soit leur sensibilité, Insoumis, socialiste ou écologiste. Enfin, la réduction des pensions de retraite, comme objectif éventuel, est moins souvent mise en avant (29 %) mais un peu plus par les retraités eux-mêmes manifestant un peu de crainte sur ce point. Concernant la question de qui doit gérer le nouveau système de retraite, une très nette majorité des interviewés préfère les partenaires sociaux (62 %) à l'État (38 %). Par sympathie politique, seuls les sympathisants de La République en marche se prononcent en faveur de l'État, toutes les autres sensibilités font le choix des partenaires sociaux, y compris, de façon surprenante, parmi les sympathisants des Républicains pourtant habituellement réservés sur la démocratie sociale.

L'OBJECTIF PRÊTÉ À EMMANUEL MACRON ET AU GOUVERNEMENT DANS LA RÉFORME DES RETRAITES



SOUHAITE QUE LE NOUVEAU SYSTÈME SOIT GÉRÉ Selon la préférence partisane

■ Par les partenaires sociaux ■ Par l'État



A scenic landscape photograph showing a village built on a cliffside overlooking a river. A castle sits atop the cliff, and a boat is on the water. The scene is reflected in the calm water. A dark blue semi-transparent rectangle is overlaid in the center, containing the text.

2. LE FINANCEMENT DE LA DÉPENDANCE

DÉPENDANCE : FINANCEMENT PAR DES PRÉLÈVEMENTS OU PAR L'ASSURANCE, CHOIX ÉQUILIBRÉ

Comment financer la dépendance, c'est-à-dire le fait dans son extrême vieillesse de devoir être aidé dans les tâches les plus quotidiennes ? **Les Français écartent massivement l'idée d'une récupération sur héritage (14 % seulement des réponses en ce sens) et plus encore l'idée d'une participation obligatoire des enfants et petits-enfants pourtant définie « selon leurs moyens » (10 % de citations). Toutefois, les moins de 35 ans sont deux fois plus nombreux à l'accepter. En réalité, les personnes interrogées hésitent entre deux modes de financement : les impôts et les cotisations sociales (39 %) faisant appel à la solidarité nationale et un système d'assurance-dépendance obligatoire à mettre en place au moment du**

passage à la retraite couvrant un risque qui ne touchera qu'une partie de la population (37%) d'autre part. Les 50-64 ans sont nettement plus favorables à un financement via les impôts et les cotisations sociales. Les plus de 65 ans acceptent davantage l'idée de l'assurance face à ce qui leur paraît constituer un risque et non une certitude. On observe assez peu de différence entre ceux qui épargnent pour leur retraite et ceux qui n'épargnent pas, les seconds étant tout de même plus favorables à un financement par les impôts et les cotisations sociales. Sur le plan des préférences politiques, les sympathisants de La France insoumise, du Rassemblement national et aussi de EELV se prononcent pour le financement par l'impôt alors que ceux de La République en marche choisissent beaucoup plus nettement une assurance-dépendance obligatoire.

COMMENT FINANCER LA DÉPENDANCE ?

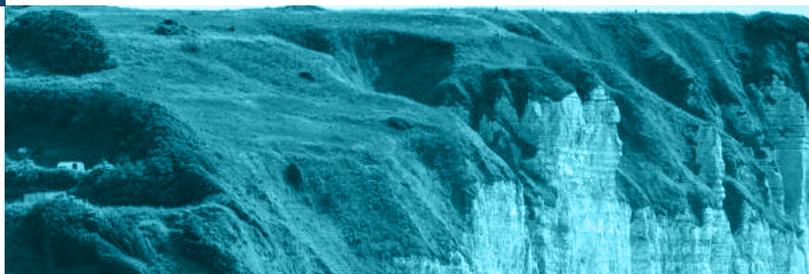
■ Âge ■ Épargne pour sa retraite

	Ensemble	Moins de 35 ans	35 - 49 ans	50 - 64 ans	65 ans et plus	Oui	Non
Par le biais des impôts ou des cotisations sociales	39	35	42	45	36	38	42
Par un système d'assurance obligatoire à prendre au moment du départ à la retraite	37	33	38	33	44	38	35
Par récupération sur l'héritage	14	13	10	18	14	15	12
Par contribution selon les moyens des enfants et des petits-enfants	10	19	10	4	6	9	11
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



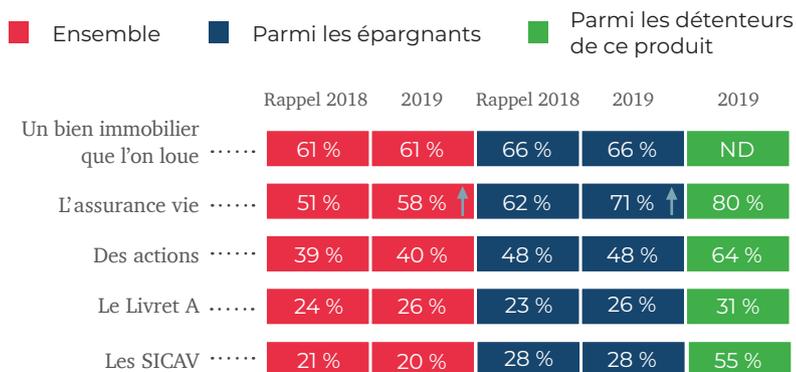


**3. LES FRANÇAIS ET
LES PLACEMENTS
D'ÉPARGNE :
UN PEU PLUS
D'ATTRAIT**

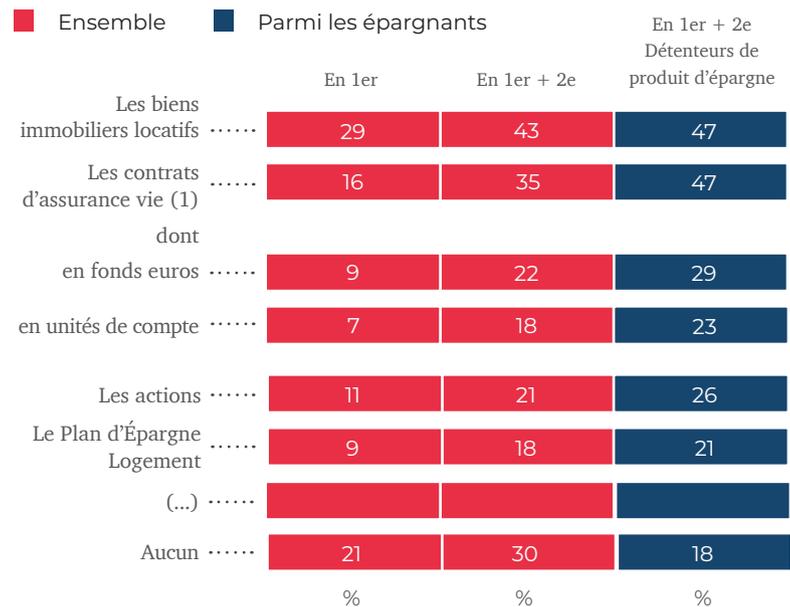


UN REGAIN D'ATTRAIT POUR L'ASSURANCE VIE

JUGE INTÉRESSANTS LES PLACEMENTS SUIVANTS



LES PLACEMENTS LES PLUS RENTABLES



(1) Total logique des réponses fonds euros + unités de compte.

Après une baisse dans l'enquête de 2018, on observe une remontée de l'intérêt des Français pour les produits d'épargne, quand bien même les performances financières de certains d'entre eux peuvent être jugées bien modestes. **La remontée la plus spectaculaire concerne l'assurance vie, produit jugé intéressant par 58 % des interviewés** (+ 7 points en un an), progression encore accentuée chez les épargnants (+ 9 points, à 71 %). Malgré leur parcours difficile en 2018, **les actions ne perdent pas de terrain et atteignent même un niveau d'intérêt de 40 %**. Le Livret A, mal classé, gagne tout de même deux points. **Parmi les épargnants, l'assurance vie – il est vrai de peu – est mieux notée qu'un bien immobilier à vocation locative**. Enfin, les détenteurs de produits portent toujours un jugement plus positif sur le fait de le posséder. Invités à désigner dans un second temps les produits les plus rentables, les Français placent en tête les biens immobiliers locatifs suivis de l'assurance vie – sans différence marquée entre les fonds euros et les unités de compte, les premiers devançant légèrement les seconds. Parmi les détenteurs de produits d'épargne, sur les deux placements jugés les plus rentables, les contrats d'assurance vie, en additionnant fonds euros et unités de compte, font jeu égal avec les biens immobiliers locatifs.

A scenic mountain landscape featuring a large, snow-capped mountain peak in the background under a clear blue sky. In the foreground, a stone cairn stands on a rocky, grassy slope. A goat with curved horns is visible on the right side of the foreground. A dark blue rectangular box is overlaid on the center of the image, containing white text.

**4. LA PRÉPARATION
DE SA RETRAITE :
LÉGÈRE REMONTÉE
DE L'OPTIMISME
ET DE LA
PRÉVOYANCE**



NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE : LÉGÈRE REMONTÉE DE L'OPTIMISME, FORTE DIFFÉRENCE ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES

Une légère brise d'optimisme souffle à nouveau parmi les Français sur le sentiment qu'ils ont ou auront une fois à la retraite une pension suffisante pour vivre correctement. Certes **le pourcentage de réponses positives est minoritaire mais il remonte de cinq points par rapport à 2018 passant de 26 % à 31 %**. L'essentiel de ce mouvement tient à un gain très net parmi les retraités qui, très mécontents il y a un an de la hausse de la CSG (même s'ils n'étaient pas eux-mêmes concernés), avaient brutalement perdu onze points de sentiment positif qu'ils regagnent entièrement dès cette année, comme si désormais la mesure était digérée. **Chez les non-retraités, le gain est plus modeste et le niveau de**

confiance bas (à 25 %). L'enquête met bien sûr en valeur des différences nettes selon la catégorie sociale, avec un fort sentiment d'inquiétude, notons-le, parmi les classes moyennes : seules 24 % des professions intermédiaires pensent qu'ils auront à leur retraite une pension suffisante contre 51 % des cadres supérieurs. **Une autre différence spectaculaire réside dans l'écart homme/femme. Si 58 % des retraités-hommes estiment disposer d'une pension suffisante, ce n'est le cas que de 39 % des retraitées-femmes, soit 19 points d'écart. Parmi les non-retraités, l'écart existe également mais il est un peu moins important – 12 points – dans un pessimisme partagé.**

ESTIME QUE VOUS AVEZ/AUREZ POUR VIVRE CORRECTEMENT UNE PENSION DE RETRAITE

■ Ensemble ■ Retraités ■ Non-retraités

							En 2019			
	Rappel 2018	2019	Rappel 2018	2019	Rappel 2018	2019	Homme	Femme	Homme	Femme
Tout à fait suffisante	3	4	2	6	3	4	6	6	4	3
Plutôt suffisante	23	27	37	44	18	21	52	33	27	16
Plutôt insuffisante	40	44	43	38	39	46	34	43	45	47
Tout à fait insuffisante	34	25	18	12	40	29	8	18	24	34
	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Sous-total suffisante	26 %	31 %	39 %	50 %	21 %	25 %	58 %	39 %	31 %	19 %

ÉPARGNER POUR SA RETRAITE : UNE LÉGÈRE REMONTÉE EN 2019

Le pourcentage des Français qui déclarent placer de l'argent dans un produit d'épargne pour améliorer leur retraite augmente en 2019. Si l'on considère le pourcentage de ceux qui le font très ou assez régulièrement, le recul était régulier : 27 % en 2016, 23 % en 2017, 22 % en 2018. **En ce début 2019, le pourcentage remonte à 25 %, soit une amélioration de trois points, entièrement concentrée sur la réponse « très régulièrement ».** L'effet de revenu reste marqué : le taux d'épargne régulière est de 20 % chez les revenus les plus faibles – mais ce n'est pas négligeable – de 25 % parmi les revenus moyens-inférieurs, de 34 % parmi les revenus moyens-supérieurs et il atteint 37 % parmi les revenus élevés – ce qui signifie a contrario que **près des deux tiers des personnes à revenu élevé ne placent pas d'argent dans un produit d'épargne en vue de leur retraite.** La principale surprise des résultats provient cependant des retraités

dont le taux d'épargne régulière pour améliorer leur propre retraite augmente en un an de six points et se situe désormais à 20 %, renvoyant sans doute à une inquiétude sur le versement des pensions ou au risque personnel de tomber en dépendance. Parmi les non-retraités, le gain le plus significatif sur l'épargne régulière provient des 50-64 ans, la tranche d'âge la plus proche de la retraite (+ 8 points). En revanche, on relève un taux d'épargne assez faible chez les 35-49 ans (23 % seulement) qui est même en recul de deux points par rapport à 2018. Le point inquiétant tient aussi au fait que **ceux qui pensent que leur pension ne sera pas suffisante pour vivre correctement ont un taux d'épargne beaucoup plus faible que ceux qui n'éprouvent pas d'inquiétude sur ce point** : seulement 18 % d'entre eux épargnent régulièrement contre 40 % parmi les seconds.

PLACE DE L'ARGENT POUR AMÉLIORER SA RETRAITE

	■ Ensemble					■ Place régulièrement de l'argent		
	Rappel 2016	Rappel 2017	Rappel 2018	2019		2018	2019	Écart
Très régulièrement	11	9	8	11	Retraités	14 %	20 %	+ 6 PTS
Assez régulièrement	16	14	14	14	Non-retraités	25 %	27 %	+ 2 PTS
Quand c'est possible	28	31	33	32	Parmi les non-retraités			
Non	45	46	45	43	Moins de 35 ans	28 %	28 %	=
	100 %	100 %	100 %	100 %	35 à 49 ans	25 %	23 %	- 2 PTS
Sous-total régulièrement	27 %	23 %	22 %	25 %	50 ans et plus	22 %	30 %	+ 8 PTS



LA COMPRÉHENSION DU FINANCEMENT DES RETRAITES ET LE BUDGET DES RETRAITÉS

Les retraités, dans leur très grande majorité (84 %), réalisent que leurs retraites sont payées non pas par leurs cotisations du temps où ils étaient actifs mais par les cotisations des personnes en activité pendant qu'ils sont à la retraite. Ce pourcentage, un peu moins élevé cependant parmi les revenus faibles (79 %), ceux qui ne disposent pas de patrimoine financier (72 %) et plus encore parmi ceux qui ne sont détenteurs d'aucun produit d'épargne (63 %). **Parmi les non-retraités, le pourcentage des bien informés est majoritaire mais seulement à 69 %, tombant même à 64 % chez les 25-34 ans et à 60 % chez**

les 18-24 ans. Sur le fonctionnement de leur budget, les retraités se partagent en trois groupes : ceux qui n'ayant pas d'épargne accumulée vivent uniquement sur leur pension de retraite (30 %), ceux qui vivent uniquement sur leur pension pour ne pas toucher à leur épargne (29 %) et enfin, le groupe dominant (41 %) vivant à la fois sur sa pension et sur son épargne. Toutefois, il est à noter que le refus de toucher à son épargne est assez indépendant du niveau de revenu : 45 % parmi les bas revenus ayant accumulé de l'épargne et 42 % parmi les hauts revenus sont également dans ce cas. Et parmi les patrimoines élevés, le pourcentage atteint même 51 %.

CONSCIENTS D'ÊTRE FINANCÉS PAR LES PENSIONS DES ACTIFS D'AUJOURD'HUI

Sa pension est ou sera financée :

■ Retraités ■ Non-retraités

Ensemble

	Retraités	Non-retraités
Par les cotisations versées par le retraité durant sa vie active	16	31
Par les cotisations des personnes en activité pendant sa retraite	84	69
Ensemble	27	73
	100 %	100 %

UTILISENT POUR UNE PARTIE IMPORTANTE D'ENTRE EUX DE L'ÉPARGNE ACCUMULÉE POUR LEUR RETRAITE

(Retraités uniquement)
Fonctionne en budget...

À la fois avec sa pension et l'épargne accumulée

Uniquement sur sa pension pour ne pas toucher à son épargne

Uniquement sur sa pension car n'a pas d'épargne accumulée

	Ensemble des retraités	Parmi ceux qui ont accumulé de l'épargne	Détenteurs de produits d'épargne
À la fois avec sa pension et l'épargne accumulée	41	59	61
Uniquement sur sa pension pour ne pas toucher à son épargne	29	41	39
Uniquement sur sa pension car n'a pas d'épargne accumulée	30	-	-
	100 %	100 %	100 %

LA PROPENSION À TRAVAILLER PLUS LONGTEMPS POUR BÉNÉFICIER D'UNE BONNE RETRAITE

Pour bénéficier d'un bon niveau de vie à la retraite, les Français sont-ils prêts à travailler plus longtemps ? Les résultats ne témoignent pas d'un fort assentiment. Ils varient selon le procédé proposé et beaucoup selon les catégories sociales ainsi que l'attitude à l'égard de l'épargne. Le cumul pendant quelques années d'un emploi et de la retraite serait le mieux accepté, en particulier par les commerçants et les cadres supérieurs. Néanmoins, il ne suscite pas plus d'envie parmi les non-retraités de plus de 50 ans. Le travail à temps plein jusqu'à 65 ans n'est retenu que par quatre actifs sur dix et surtout le score de cette solution décroît avec l'âge, passant de 49 % de oui

entre 18 et 34 ans à 36 % chez les non-retraités de plus de 50 ans. Là encore, les commerçants et les cadres supérieurs sont les plus intéressés. Seuls trois ouvriers sur dix sont dans cet état d'esprit. Enfin, le travail jusqu'à 67 ans, même à temps partiel les dernières années, retient encore moins l'attention. Sur tous ces points, **on constate que ceux qui épargnent régulièrement pour leur retraite seraient les plus disposés à allonger la période de travail.** Par exemple, sur l'item « jusqu'à 65 ans », le « oui » est à 52 % parmi ceux qui épargnent régulièrement pour leur retraite, à 40 % parmi ceux qui le font « quand c'est possible » et à 34 % parmi ceux qui n'épargnent pas.

AUX NON-RETRAITÉS : POUR BÉNÉFICIER D'UN BON NIVEAU DE VIE À LA RETRAITE, SERIEZ-VOUS PRÊT À

■ Cumuler pendant quelques années emploi et retraite ■ Travailler à temps plein jusqu'à 65 ans ■ Travailler jusqu'à 67 ans mais à temps partiel les trois dernières années

	Cumuler pendant quelques années emploi et retraite		Travailler à temps plein jusqu'à 65 ans		Travailler jusqu'à 67 ans mais à temps partiel les trois dernières années	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Ensemble des non-retraités (100 %)	49	51	41	59	37	63
ÂGE						
Moins de 35 ans	52	48	49	51	46	54
35-49 ans	46	54	37	63	32	68
50 ans et plus	50	50	36	64	32	68
PROFESSION						
Commerçant	61	39	56	44	50	50
Cadre	50	50	56	44	43	57
Profession intermédiaire	38	62	33	67	28	72
Employé	55	45	42	58	36	64
Ouvrier	42	58	31	69	26	74



LES MEILLEURES FAÇONS DE PRÉPARER SA RETRAITE

COMMENT BIEN PRÉPARER SA RETRAITE ? (2 RÉPONSES)

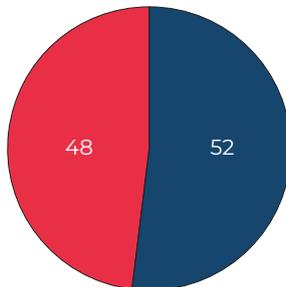
■ Type d'épargne détenue

	Ensemble	Assurance vie fonds euros	Assurance vie unités de compte	Actions PEA	Produits d'épargne retraite
Être propriétaire de son logement	67	74	72	68	67
Placer de l'argent sur un produit d'épargne à long terme (assurance vie, PEA)	31	49	41	50	26
Investir dans l'immobilier (hors son propre logement)	30	27	24	32	21
Placer de l'argent sur un produit d'épargne-retraite	20	17	15	21	53
	%	%	%	%	%

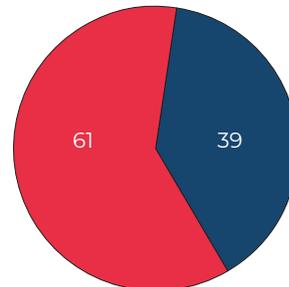
DEGRÉ D'INTÉRÊT POUR LA RÉFORME DE L'ÉPARGNE-RETRAITE VISANT À LA SIMPLIFIER ET PERMETTRE UNE SORTIE EN CAPITAL

■ Serait plus intéressé qu'aujourd'hui par un placement de ce type

■ Ne serait pas plus intéressé



Non-retraités déclarant avoir les moyens d'épargner (100 %)



Épargne très régulièrement pour sa retraite (100 %)

Être propriétaire de son logement constitue la recette privilégiée pour préparer sa retraite : 67 % des Français citent cette réponse.

Placer de l'argent sur un produit d'épargne-retraite (comme le PERP, le contrat Madelin, la COREM ou la PREFON) est cité par 20 % des répondants, mais tout de même par 53 % des détenteurs d'un produit d'épargne-retraite. Reste que l'item « placer de l'argent sur un produit d'épargne à long terme » comme l'assurance vie ou le PEA suscite un intérêt plus grand parmi l'ensemble des interviewés (31 %), confirmant le rôle de couteau suisse de l'assurance vie. Parmi les non-retraités ayant les moyens d'épargner, un sur deux déclare qu'il serait « plus intéressé qu'aujourd'hui » par un placement de ce type dans le nouveau cadre défini par la loi PACTE. Parmi ceux qui déclarent épargner très régulièrement pour leur retraite, 61 % seraient plus intéressés qu'aujourd'hui, un pourcentage qui est encore de 52 % parmi ceux qui épargnent assez régulièrement mais tombe à 45 % parmi ceux qui épargnent seulement « quand c'est possible ».



CONCLUSIONS

1. Les Français paraissent prêts à accepter une réforme du système de retraite. Ils souhaitent en large majorité aller vers un régime universel où chacun recevrait une pension dont le montant varierait en fonction des cotisations versées durant sa vie active. Mais **ils sont presque une majorité absolue à souhaiter qu'il soit tenu compte de certaines particularités** comme la pénibilité au travail ou le travail aux horaires décalés. Ils se prononcent pour le maintien d'un régime par répartition en souhaitant que lui soit adjointe une dose de capitalisation.

2. En revanche, seule une personne interrogée sur cinq estime qu'il est nécessaire de faire évoluer progressivement l'âge légal de départ à la retraite vers 65 ans. À l'inverse, quatre personnes sur dix pensent qu'il serait possible de le ramener à 60 ans. On comprend que sur ce terrain, le Gouvernement marche sur des œufs. D'autant plus que l'objectif qui lui est le plus souvent prêté pour conduire cette réforme est la volonté de retarder l'âge effectif de départ à la retraite. Accorder les mêmes droits pour tous les Français – l'objectif proclamé du Gouvernement – ne vient qu'en deuxième position.

3. En 2019, les placements d'épargne retrouvent un peu d'attrait auprès de l'opinion publique au nom de leur fonction première : sécuriser l'avenir, que ce soit pour les actifs avec la crainte du chômage, pour les seniors avec la perspective de la retraite et pour les personnes âgées avec l'hypothèse de la dépendance et la volonté de rester le plus longtemps possible chez soi en étant aidé. C'est l'assurance vie qui regagne le plus de terrain, à la fois auprès de l'ensemble des personnes interrogées, mais aussi auprès des détenteurs de produits d'épargne.

4. Pour la perspective et l'organisation de sa propre retraite, on observe également une certaine remontée de l'optimisme qui provient principalement des retraités qui, mécontents l'an dernier de la hausse de la CSG (même quand elle ne les frappait pas personnellement), digèrent la mesure d'autant plus qu'elle a été depuis amendée. Ils retrouvent leur score précédent pour juger leur pension suffisante pour vivre correctement. La propension à travailler plus longtemps pour bénéficier d'une bonne retraite est minoritaire. Dans l'hypothèse d'un cumul emploi-retraite, les opinions sont plus partagées. Ceux qui envisagent le report de l'âge effectif du départ à la retraite sont plus nombreux parmi les catégories supérieures et indépendantes ou ceux qui épargnent déjà régulièrement pour améliorer leur retraite.





EN PARTENARIAT AVEC



AG2R LA MONDIALE



Association d'assurés partenaire d'AG2R LA MONDIALE

TOUTE L'ACTUALITÉ DU CERCLE DE L'ÉPARGNE

www.cercedelepargne.fr